

Mairie de Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/310-sictom-6-mars-2007-reorganisation>

SICTOM - 6 MARS 2007 - réorganisation

- Intercommunalité et diverses communes - Pays de Châteaubriant - Syndicat mixte du Pays de Châteaubriant - après 2003 - Déchets ménagers, SMPC, SMICTOM, SICTOM -

Date de mise en ligne : dimanche 25 mars 2007

Mise à jour le : lundi 24 septembre 2007

Journal La Mée Châteaubriant

Sommaire

- [Réorganisation des circuits de collecte](#)
- [Bilan du service en 2006](#)

ECRIT LE 21 MARS 2007

Réorganisation des circuits de collecte

Dans la Communauté de Communes du Castelbriantais, les circuits actuels de collecte des déchets ménagers, à force d'être aménagés, ont fini par présenter de nombreuses incohérences. Le passage à la porte de chacun entraîne parfois, en campagne, des complications inutiles. La benne a du mal à tourner dans les chemins en cul de sac, ou doit faire 40 m en marche arrière ! Le SICTOM (syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) a donc fait une liste des difficultés, commune par commune. Les maires ont alors vu avec les habitants s'il était possible de faire autrement : faire 300 m pour un seul conteneur, est-ce raisonnable ? Mais est-il possible de faire autrement quand ce sont des personnes âgées à mobilité réduite ?

Après ajustement des différents circuits, une réorganisation a été pensée, avec l'avis des chauffeurs, et entrera en vigueur le 2 avril.

Le centre ville de Châteaubriant n'est pas touché. Il continuera à être collecté deux fois par semaine aux jours habituels. Tout le reste du territoire sera collecté une fois par semaine, à des jours qui seront indiqués sur un document adressé à toutes les familles. Si nécessaire, il est possible de téléphoner au 02 40 28 12 52.

Le nouveau planning peut être téléchargé ici : <http://www.cc-castelbriantais.fr>

La nouvelle organisation va permettre de diminuer la consommation de fuel et le nombre de km, donc l'usure des camions. Une nouvelle benne à déchets sera mise en service en 2007. Elle fera 26 tonnes au lieu de 19 tonnes, ce qui permettra de faire des tournées plus longues avant de venir décharger au centre de tri des Éts Barbazanges. (il s'agit, comme maintenant, d'une benne compartimentée pour recevoir, séparément, des déchets ménagers et les emballages recyclables). Coût d'une benne : 100 000 Euros environ.

Quelques détails :

Les conteneurs doivent être placés au bord des grands axes, poignées vers la route, le jaune à la droite du vert.

Les enveloppes des lettres peuvent être mises avec les papiers, sauf les enveloppes comportant une fenêtre en plastique, qui doivent être mises dans la poubelle verte

[\[fleche\] Haut de page](#)

Ecrit le 11 juillet 2007

Bilan du service en 2006

Le service de collecte des déchets ménagers (SICTOM) concerne 32146 habitants.

Ordures résiduelles : ce sont celles qui ne peuvent être recyclées. Elles vont en décharge à Changé : le volume collecté ne varie guère 7402 tonnes en 2006, (contre 7432 t en 2005) ce qui représente 230,3 kg/habitant.

Bacs jaunes (emballages ménagers) : le SICTOM a relevé 443 tonnes de déchets recyclables en 2006 soit 13,8 kg/habitant. Un ennui : 23,9 % de ces déchets sont en « *refus de tri* »

Apport volontaire : 1203 tonnes de verres et 972 tonnes de papier soit en tout : 67,8 tonnes/habitant

Déchetteries : 8826 tonnes collectées soit 274,55 kg/habitant, en hausse de 11,8 % par rapport à 2005. Le succès des déchetteries ne se dément pas. Le « tout-venant » n'est pas recyclable et va en décharge à Changé. Le reste est revendu

En tout : 18 846 tonnes soit 586 kg par habitant avec 230 kg qui partent en décharge et 356 kg qui sont recyclables. La part du recyclage est importante en volume (9143 tonnes), mais pas en euros puisque la vente ne fournit que 188 587 euros.

SICTOM 2006	Tonnes	Dépenses
Ordures résiduelles	7402	539 850,31
Bacs jaunes	443	130 373,05
Apport volontaire verre	1203	44 647,37
Apport volontaire papier	972	39 977,57
Déchetteries Tout venant	2301	170 850,10
Déchetteries Autres	6525	341 441,67
	Sous total	1 267 140,07
Autres charges (dont personnel : 793 390 €)		1 347 435,00
Total dépenses		2 614 575,07
Recettes : revente pour recyclage		188 586,93
Taxe payée par les usagers		2 298 350,00
Divers (dont redevance spéciale)		127 639,00
Total recettes		2 614 575,93

Bilan

La collecte et le traitement des déchets ménagers sont très onéreux : de l'ordre de 81 Euros par habitant et par an. Le service est financé essentiellement par la taxe que paient les usagers et par la [redevance spéciale](#) que paient certaines structures (écoles, hôpitaux, etc)

Finalement, la meilleure façon de réduire le coût c'est ... de réduire les déchets à la source ! Les Verts ont raison !